

N/REF : 2/03/2026 14H40 C:002020 I:02579
V/REF : AC/C41254
V/Email reçu le Lundi 02/03/2026 a 14H40

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. VAL
IMMEUBLE : LA TREHERAIS -VAL
2-6TER, RUE DES VILLES ALLIS
LA TREHERAIS
35400 ST MALO

Rennes, le 27 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 2 RUE DES VILLES ALLIS - MME MAXIMIEN MR KAABACHI
ETAGE RDC - PORTE 2

MOTIF : FUIITE PROVENANT DES WC OU DE LA SDB - CREE UN DEGAT DES EAUX

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUIITE SUR JOINT ET BAGUE WC
COUPURE D'EAU
DÉPOSE WC
REPLACEMENT JOINT ET BAGUE WC
REPOSE WC
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET ÉVACUATION
FOURNITURE ET POSE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL075-Rempl.	joint a levre sur pipe WC	1	95,00	95,00
TOTAL H.T.					95,00
T.V.A. a 10,00%					9,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>104,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.